



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 67801

Texte de la question

M. Jean-Paul Chanteguet attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la mise en oeuvre du plan de soins infirmiers (PSI). Il souhaite en particulier avoir des précisions sur le calendrier envisagé pour sa mise en oeuvre et également avoir des précisions sur la répartition des soins qui découlerait de l'application du PSI, notamment quels types de soins et de personnes dépendantes continueront à être suivis par des infirmières diplômées d'Etat.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Chanteguet](#)

Circonscription : Indre (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67801

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 octobre 2001, page 6038